



# MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le

ID : 095-219500543-20220408-12\_2022-DE

## EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°12

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b> 01/04/2022	L'an deux mille vingt et deux Le huit avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes
<b>DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC</b> 02/04/2021	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de <b>M. BAZOT Ludovic, maire de la commune</b>
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>  En exercice : 10 Présents : 08 Absent(s) : 2 Votants : 09	<b>Étaient présents</b> : Alain PIGEONNIER – Elizabeth DUFOUR – Patricia BAZOT – Olivier MAUGER – Olivier FLIGNY – Laurent RONDEAU – Isabelle ROBERT  <b>Secrétaire de séance</b> : Laurent RONDEAU  <b>Absent</b> : Sylvain GUICHARD  <b>Absent représenté</b> : José MATIAS CARVALHO DE MOURA, représenté par Isabelle ROBERT  <b>Le quorum</b> étant atteint durant toute la délibération
<b>DÉLIBÉRATION N°12</b>  <b>OBJET :</b> <b>Subvention au Foyer Rural</b>	Pour l’année 2022 l’association Foyer Rural a demandé une subvention de 1 200 €.  Les principaux projets 2022 sont : pâques, salon du Pastel, fêtes des voisins, halloween, marché de Noël et des opérations ponctuelles dans le village restant à programmer  Cette subvention « est une aide financière » de la commune à l’exercice de l’activité ou des activités courantes de l’association. Inscrite au budget communal, elle est attribuée sur décision du Conseil Municipal lors du vote du budget de l’année.  Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers sur la subvention accordée pour 2022 à l’association Foyer Rural :  <b>Approuve à la majorité, 1 voix contre (Patricia BAZOT) la subvention de 1 200 € accordée pour 2022 à l’association Foyer Rural sous réserve de disposer du formulaire de demande 12156*06.</b>

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :  
Grande Rue Prolongée  
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN  
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : [mairie@lebellayenvexin.com](mailto:mairie@lebellayenvexin.com)  
Site : [www.lebellayenvexin.fr](http://www.lebellayenvexin.fr)  
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)  
Vendredi 13h30 à 19h Permanence élu : samedi de 10h à 11h30

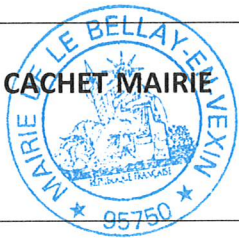


Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le

ID : 095-219500543-20220408-12\_2022-DE



**CACHET MAIRIE**

Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 08 avril 2022

**EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le Maire,

**Ludovic BAZOT**